

Transports

Q-1

Comment les axes, les tracés et les largeurs d'emprise étaient-ils déterminés pour Félix-Leclerc et Henry-Ford ?

Q-2

Est-ce que la possibilité de laissez l'actuel « boulevard » Cité-des-Jeunes comme tel et de construire un nouveau boulevard de détour entre l'A-540 et la ligne de CP était considérée au moment opportun quand il n'y avait aucun développement au nord de Cité-des-Jeunes?

Q-3

Qu'est que la raison d'être du tunnel sous le chemin de fer Canadien Pacifique (CP) sur Henry-Ford et pourquoi prioriser cet axe plutôt qu'André-Chartrand?

Q-4

Comment le pont ferroviaire pour accommoder l'autoroute A-540 était-il construit: de la même façon qu'exigée maintenant pour Henry-Ford? (Q pour CP Rail)

Q-5

Veuillez expliquer avec des esquisses les étapes de la procédure en cours (avec échéancier) pour la construction du tunnel sur Henry-Ford (détour de \pm 1km du chemin de fer et câbles de communication etc sur remblais stabilisé pour 1 an (ou plus?) hors de l'emprise actuel) (Q pour la Ville et CP Rail)

Q-6

Si la même procédure serait adoptée pour les ponts / tunnels d'André-Chartrand sous les lignes CP et CN, y aurait-il assez d'espace disponible pour les détours?

Q-7

Est-ce que les exigences de CN seraient semblables à celles de CP?

Q-8

La réponse à la question QC-23 (doc PR-5.1 p. 25)¹ indique la disponibilité de 2,75 m de terrain du côté nord de la rue Félix-Leclerc. Pourquoi pas installer un trottoir ou piste cyclable dans cet espace en obligeant les commerces riverains à faire l'aménagement paysager prévu?

Q-9

Le muret anti-bruit pour André-Chartrand ne risque t-il pas à réfléchir le bruit vers les maisons existantes?

¹ Voir aussi Résumé p. 21, Figure 5, le titre devrait lire « Coupe type de la future rue Félix-Leclerc – Générale »

Q-10

Qu'est ce qu'est envisagé comme transport en commun régionale pour augmenter le service et pour desservir Saint-Lazare et Hudson en sus de Vaudreuil-Dorion?

Q-11

Quels mesures sont prévus pour favoriser le transport en commun local par rapport à l'automobile?

Q-12

Pour le boulevard Cité-des-Jeunes, comment serait la bande médiane surmontable déblayée de neige en hiver?

Air

Q-13

Le MDDEP a indiqué lors de l'audience du 30 mai 2007 que le laboratoire mobile Taga 6000 n'est pas disponible pour effectuer des mesures de la qualité de l'air à Vaudreuil-Dorion. Or, on peut lire le texte suivant sur le site du ministère:

Entre deux urgences

Le **TAGA 6000** est avant tout un laboratoire d'analyse et, entre deux urgences, il continue à être utilisé comme tel. Ses capacités analytiques uniques sont mises à profit pour surveiller les émissions atmosphériques provenant d'activités industrielles, caractériser chimiquement des odeurs, évaluer l'impact de projets sur la qualité de l'air, retracer précisément une source d'émission, ou encore pour constituer une preuve légale lorsque des produits dommageables pour l'environnement sont rejetés dans l'air.²

Est-ce que le MDDEP pourrait changer sa position?

Q-14

Étant donné que l'étude d'impact doit traiter les impacts cumulatifs du projet, veuillez fournir les émissions de gaz à effet de serre (GES) associés aux autres polluants dans les tableaux 2.1, 3.1, 3.2, 3.3 et 4.1 du *Rapport complémentaire*, doc PR-5.1, Annexe 6. (nous comprenons que les GES sont calculés aux même temps que les polluants, donc ces chiffres devraient être facilement disponible³)

Espaces verts

Q-15

Est-ce que la MRC de Vaudreuil-Soulanges a l'intention de faire un bilan des milieux naturels (boisés, milieux humides, cours d'eau etc.) sur son territoire?
Si oui, sur quel échéancier?

² http://www.ccaeq.gouv.qc.ca/etudeterrain/taga_6000.htm

³ PR-5.1, Annexe 6, p. 3: « Ces bases de données ont été constituées dans le cadre d'un projet d'envergure visant à réaliser un modèle d'émission des polluants, de gaz à effet de serre (GES) et un modèle de consommation des carburants pour la région de Montréal (MOTREM, version 3b). »

Q-16

Est-ce que la ville de Vaudreuil-Dorion a l'intention de faire un bilan des milieux naturels (boisés, milieux humides, cours d'eau etc.) sur son territoire?
Si oui, sur quel échéancier?

Q-17

Est-ce que la MRC de Vaudreuil-Soulanges a l'intention de rédiger une politique sur les parcs et espaces verts pour sur son territoire?
Si oui, sur quel échéancier?

Q-18

Est-ce que la ville de Vaudreuil-Dorion a l'intention de rédiger une politique sur les parcs et espaces verts pour sur son territoire?
Si oui, sur quel échéancier?

Rivière Quinchien**Q-19**

Quel est l'effet spécifique du détournement des eaux pluviales du secteur André-Chartrand au sud de la ligne CP vers la rivière Quinchien (via le cours d'eau Dorion) dans les pires conditions de cru (débit m³/s, % du débit, hausse du niveau de la Rivière aux ponts)

Q-20

Le chaînage de la rivière Quinchien dans l'étude sectorielle (doc PR-3.2, Annexe 6, p. 8) est à trop petit échelle pour la zone d'étude. Veuillez indiquer le chaînage sur le plan détaillé de la rivière (doc PR-5.1, Annexe 1-2) avec en sus la localisation des 11 points de simulation de l'Annexe C de l'étude sectorielle.

Q-21

Pourquoi a t-on tant limité la bande riveraine du côté sud?

Q-22

Pourquoi a t-on permis le plan de lotissement du développement domiciliaire *Rivière de la Cité* à déroger au plan d'urbanisme en réduisant la bande riveraine et empiétant ainsi sur des aires inondables le long de la rivière?

Q-23

Est-ce que la MRC / Ville a l'intention de conférer un statut de protection particulier à la rivière et sa bande riveraine?
Si oui, quand?

Boisé Charlot, marais et cours d'eau Dorion**Q-24**

Veuillez définir un cours d'eau « verbalisé » et le distinguer d'autres cours d'eau.

Q-25

Pourquoi n'y a-t-il pas une zone tampon au nord et à l'est du marais indiqué sur le plan *Secteur du boisé Charlot et du cours d'eau Dorion à grande échelle* (doc PR-5.1, Annexe 1-4)?

Q-26

Pourquoi pas augmenter la superficie de la zone tampon autour du marais au dépens, si nécessaire, de la zone tampon du cours d'eau Dorion?

Q-27

Quel est l'état de la demande de certificat d'autorisation (a.22) pour le réaménagement du cours d'eau Dorion?

Q-28

Quel statut de protection est visé pour le marais et le boisé Charlot?

Eaux pluviales**Q-29**

A t-on pris connaissance du rapport d'Ouranos sur les *Impacts et adaptations liés aux changements climatiques (CC) en matière de drainage urbain au Québec*?⁴

Eau potable et eaux usées**Q-30**

Le journal local *Première Édition* (26 mai 2007) fait état d'un plan quinquennal de 50 M\$ pour l'amélioration des systèmes d'eau potable et des eaux usées de la Ville. Veuillez déposer copie du plan, y inclus le volet financement.

Q-31

Est-ce que la qualité de l'eau potable actuelle rencontre en tous temps les nouvelles normes du MDDEP?

Q-32

Est-ce que les eaux usées respectent les exigences de rejet du MDDEP?

Q-33

Est-ce que la désinfection des eaux usées est prévue dans le plan?
Si oui, quel technologie serait favorisée?

Planification**Q-34**

Comment le MDDEP assure-t-il la cohérence et la conformité de demandes de certificat d'autorisation avec les divers plans directeurs et le plan d'urbanisme?

⁴ <http://www.ouranos.ca/doc/Rapports%20finaux/Mailhot.pdf>

Q-35

Quand le MDDEP prévoit-il instaurer l'évaluation environnementale des politiques, programmes et plans tel que recommandé par le Rapport Lacoste en 1988?

Q-36

L'étude prévoit le développement complet de la zone périurbaine de Vaudreuil-Dorion d'ici 2021 avec une population de 40 000. Est-ce que la Ville partage cette vision?

Q-37

Est-ce que la Ville prévoit déjà demander le dé-zonage par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) de davantage de terres agricoles pour continuer son expansion?

Q-38

Y a-t-il un plafond quelconque à l'expansion de la Ville?

Q-39

Y a-t-il un seuil de population au-dessus duquel un service d'incendie permanent est exigé?

Q-40

Quel est le rôle du Conseil régional des élus (CRÉ) par rapport avec le développement de Vaudreuil-Dorion?

Q-41

En 2002 la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a conclu une entente sur le développement durable avec le ministre d'Affaires municipales (maintenant MAMR) et le ministre de l'Environnement (maintenant MDDEP) visant la protection et la mise en valeur d'espaces bleus et verts par la collaboration et l'échange d'expertise⁵.

Quel est le statut de cette entente?

Quels projets ont été réalisés?

Q-42

Est-ce que le gouvernement du Québec prévoit signer la convention Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement?⁶

JB

2juin07

⁵ http://www.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/EntenteCommunauteDeveloppementDurable.pdf

⁶ http://www.centre.ecologie.gouv.fr/telechargement/la_convention_aarhus.htm

